

NOTE SUR LE PROJET DE BUDGET 2005

Le ministre présente ce budget comme l'expression de « la volonté du gouvernement de réaffirmer la priorité à l'éducation et à la recherche ». Le budget augmente de 2,6% dans l'enseignement scolaire, de 3% dans l'enseignement supérieur et de 4,7% pour la recherche. Au total, l'augmentation du budget est de 2,8%.

Dans l'enseignement scolaire, l'augmentation est presque entièrement absorbée par la hausse des traitements et des pensions qui absorbe 2% sur les 2,6 d'augmentation.

Le ministre relève que « notre enseignement secondaire présente un coût relativement élevé » mais que « nous affectons en revanche moins de moyens à notre enseignement supérieur ». C'est pourquoi ce budget comporte un « effort en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche », effort qui, cependant, toujours selon le ministre, « ne s'accomplit pas au détriment de l'enseignement scolaire qui demeure l'une des principales priorités politiques et budgétaires de la nation ».

Dans les faits, le budget prévoit dans l'enseignement scolaire la suppression de 4460 emplois : 3400 titulaires du 2nd degré, 2100 contractuels, 800 administratifs (dont 200 postes supprimés du fait du transfert aux CAF de la gestion des prestations versées aux personnels Education nationale) tandis que 1000 postes sont créés dans le premier degré (dont 300 postes de régularisation budgétaire à Mayotte) et 800 d'assistants d'éducation.

En fait, ce budget aggrave encore la régression des moyens accordés à l'Education !

Il ne fera qu'accentuer les problèmes rencontrés cette rentrée : surcharge des classes, problèmes de remplacements des enseignants, disparition d'options et d'enseignements, notamment dans les filières professionnelles, etc. Aux oubliettes également l'individualisation de l'enseignement !

Ce budget est un budget de « transition », qui « pose les premiers jalons » de l'ambition qui sera portée par les deux grandes lois à venir sur l'Ecole et sur la Recherche.

Ceci confirme notre impression que ce projet de budget augure très mal des discussions autour de la future loi d'orientation pour l'Ecole !

En matière d'enseignement scolaire, le ministre insiste sur son objectif d'améliorer l'accueil des enfants handicapés et de développer les nouvelles technologies.

Pour cela, il se contente de recruter 800 AVS (auxiliaires de vie scolaire) pour aider à la scolarisation des enfants handicapés et ne remplace absolument pas les 6600 aides éducateurs qui arrivent en fin de contrat ! Or, ceux-ci assumaient notamment des tâches liées à ces deux objectifs soi-disant prioritaires !

Sans compter qu'avec les suppressions de postes d'enseignants et de personnels administratifs, le nombre d'adultes présents dans les établissements baisse. Cela ne peut qu'accroître les problèmes de violence.

Il rappelle que le gouvernement a « fait le choix de fixer le nombre d'enseignants en tenant compte de la démographie », ce qu'il qualifie de « choix raisonnable qui permet d'adapter l'Ecole aux besoins de la société ».

Ce choix, présenté comme correspondant à une bonne gestion de « père de famille », aura sur le terrain des conséquences désastreuses.

Dans les écoles, seuls 700 postes nouveaux sont effectivement prévus, déduction faite des postes pour Mayotte, alors que 51000 élèves supplémentaires sont attendus, soit 1 poste crée pour 75 élèves.

Dans le secondaire, alors que les effectifs baissent de 41 000 élèves, 5500 suppressions de postes d'enseignants sont inscrites au budget (3400 titulaires et 2100 contractuels) auxquelles s'ajoutera un nombre indéterminé de postes considérés en surnombre (1000 à 2000) soit un poste supprimé pour 7 élèves en moins !

L'arithmétique de la suppression de postes n'a aucun rapport avec celle de la création : ce sont des critères à géométrie variable.

De plus, le non remplacement de la totalité des départs en retraite dans le secondaire (14000 postes au concours contre en 18000 départs en retraite), justifié par la baisse des effectifs, est un non-sens alors que les effectifs en hausse dans le primaire ne tarderont pas à arriver en 6ème ! Entre-temps, on aura réduit le vivier de recrutement en désespérant les étudiants de préparer ces concours...

C'est pour cette raison qu'une programmation pluriannuelle du recrutement est une nécessité pour gérer dans la durée la fluctuation des populations scolaires.

TABLEAU RECAPITULATIF DES EFFECTIFS:

Enseignement scolaire	2005	Évolution par rapport à 2004
Enseignants du premier degré (*)	315 115	1 000
Enseignants du second degré	389 467	- 3 400
Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels du second degré	15 026	- 2 100
Stagiaires	28 117	0
ATOS (*)	163 048	- 800
MISE, Assistants d'éducation	56 587	800
Divers (personnels d'inspection, de direction, d'orientation...)	34 022	40
Total enseignement scolaire	1 001 382	- 4 460
Enseignement supérieur	132 127	1 000
Recherche	44 643	550
Total des trois budgets	1 178 152	- 2 910

() 800 suppressions de postes d'ATOS dont 200 au titre du transfert aux CAF du versement des prestations familiales*

() Dont 300 postes de régularisation budgétaire à Mayotte*